

BNP Paribas Fortis Funding émet une obligation structurée: COUPON PLUS LOCK-IN NOTE

**FLASH
INVEST**

Juin 2011

Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligation structurée



6 ans et demi



Droit au rembourse-
ment à 100% à
l'échéance



6 coupons variables
compris entre 1% et
8% (brut)



Profil conservateur à
neutre

Panier des 20 actions

Entreprise Pays	Secteur
ArcelorMittal Luxembourg	Sidérurgie
Belgacom SA Belgique	Télécoms
Deutsche Post AG Allemagne	Transport & logistique
Deutsche Telekom AG Allemagne	Télécoms
Ericsson LM Suède	Technologie
France Telecom SA France	Télécoms
GDF Suez SA France	Énergie
GlaxoSmithKline plc Grande-Bretagne	Soins de santé
Kon. DSM NV Pays-Bas	Chimie
Kon. Philips Electronics NV Pays-Bas	Industrie
Novartis SA Suisse	Soins de santé
Peugeot France	Automobile
Royal Dutch Shell plc Pays-Bas	Énergie
Repsol YPF SA Espagne	Énergie
Roche Holding SA Suisse	Soins de santé
Sanofi-Aventis SA France	Soins de santé
Tesco plc Grande-Bretagne	Services
Total SA France	Énergie
Wolters Kluwer Pays-Bas	Édition
Xstrata plc Suisse	Matériaux de base

La **COUPON PLUS LOCK-IN NOTE** est un instrument de dette émis par BNP Paribas Fortis Funding et garanti par Fortis Banque SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à le rembourser à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez donc de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi à l'échéance.

La **COUPON PLUS LOCK-IN NOTE** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances et de leur expérience, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe, notamment via une familiarisation avec les actions du panier et les taux d'intérêt.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 6 ans et demi.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Droit à 6 coupons compris entre 1% et 8% (brut), déterminés par l'évolution d'un panier de 20 actions internationales.
- ✓ Mécanisme de Lock-In: si un coupon distribué est égal ou supérieur à un des niveaux Lock-In – successivement fixés à 2% et 4% –, ce niveau devient automatiquement le coupon minimal pour tous les coupons suivants.
- ✓ Profil d'investisseur: conservateur à neutre.

20 actions triées sur le volet

Les 20 actions qui composent le panier (voir liste ci-contre) ont été sélectionnées par les analystes de BNP Paribas Fortis sur la base de critères très précis:

1. **Valorisation:** l'action doit présenter un cours attractif.
2. **Solvabilité:** l'entreprise doit être capable de supporter ses dettes et les coûts liés à ses dettes.
3. **Stabilité:** sur les 10 dernières années, l'entreprise doit avoir réalisé un cash-flow positif et avoir payé des dividendes.

Les analystes de BNP Paribas Fortis estiment qu'en répondant à ces critères de sélection rigoureux, les 20 actions retenues devraient enregistrer de bons résultats dans les prochaines années, ce qui favoriserait une appréciation de leurs cours. Et, dans le cas où les marchés boursiers resteraient sous pression, ces actions seraient mieux armées que les autres pour résister à une tendance baissière.

Vous trouverez dans les Final Terms plus d'informations sur les actions du panier (entre autres leurs codes ISIN et les places de cotation).



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre de l'offre publique en Belgique. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 20 juin à 9 h au 14 juillet 2011 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus.

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**



via **Phone banking** (au 02 433 40 32)



via **PC banking** et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Calcul du coupon

La **COUPON PLUS LOCK-IN NOTE** donne droit à la distribution de 6 coupons variables, compris entre un minimum de 1% et un maximum de 8% (taux bruts). Les cinq premiers coupons sont annuels et le sixième est distribué à l'échéance.

Le montant de chaque coupon sera déterminé par l'évolution des 20 actions du panier par rapport à leur niveau de départ, fixé une fois pour toutes à l'émission.

- Si une action est restée stable ou a progressé, on lui attribue **d'office une hausse de 8%**.
- Si une action a reculé, sa baisse effective n'est prise en considération **que jusqu'à -25%**.

L'évolution du panier sera égale à la moyenne des 20 performances ainsi retenues et déterminera le taux brut du coupon distribué. Toutefois, si l'évolution du panier est inférieure à 1% ou négative, le coupon distribué sera néanmoins de 1% (brut). **Et ce n'est là que le strict minimum!** L'un des atouts majeurs de la **COUPON PLUS LOCK-IN NOTE** consiste en effet à ne pas fixer le montant du coupon minimal pour toute la durée de votre placement, mais de lui laisser la **possibilité d'augmenter à 2% voire à 4% (taux bruts), grâce à son mécanisme de Lock-In.**

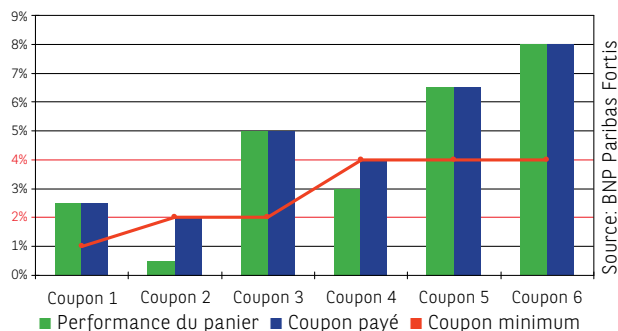
Mécanisme de Lock-In

Deux niveaux Lock-In sont fixés à l'émission, successivement à 2% et 4%.

À l'émission, le coupon minimal brut est fixé à 1%.

Dès qu'un coupon distribué atteint ou dépasse un niveau Lock-In, ce niveau devient automatiquement le coupon minimal brut de tous les coupons suivants.

Donné à titre purement illustratif, le graphique ci-contre ne donne aucune indication ni aucune garantie quant au rendement effectif.



Trois scénarios pour illustrer toutes les possibilités

Donnés à titre purement illustratif du mode de calcul du rendement final, les trois scénarios suivants ne préjugent pas de la performance future du panier d'actions et ne constituent en aucune manière une garantie quant au rendement final.

Scénario le plus favorable

Chaque année, toutes les actions enregistrent une évolution positive par rapport à leur niveau initial. La performance du panier est donc égale à 8% chaque année.

- ➔ **Les 6 coupons sont de 8% (brut)**, soit un rendement actuariel brut de 7,06%.
- ➔ Comme le premier coupon est supérieur à 4%, le coupon minimum est d'office de 4% (brut) pour toutes les années suivantes.

	Coupon 1	Coupon 2	Coupon 3	Coupon 4	Coupon 5	Coupon 6*
Coupon minimum	1%	4%	4%	4%	4%	4%
Performance du panier	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
Coupon brut distribué	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%

* Le dernier coupon est distribué au terme d'une période de 18 mois

Scénario intermédiaire

Chaque année, une ou plusieurs actions du panier enregistrent une performance négative par rapport à leur niveau initial.

La performance du panier est donc inférieure à 8%.

- ➔ Aucun des coupons n'est maximal.

Le premier coupon distribué est néanmoins supérieur au niveau Lock-In de 2%.

- ➔ Le coupon minimum est d'office de 2% (brut) pour toutes les années suivantes.

Le rendement actuariel brut est de 4,00%.

	Coupon 1	Coupon 2	Coupon 3	Coupon 4	Coupon 5	Coupon 6*
Coupon minimum	1%	2%	2%	4%	4%	4%
Performance du panier	3,75%	1,00%	6,75%	6,25%	3,90%	5,75%
Coupon brut distribué	3,75%	2,00%	6,75%	6,25%	4,00%	5,75%

* Le dernier coupon est distribué au terme d'une période de 18 mois

Le troisième coupon distribué est supérieur au niveau Lock-In de 4%.

- ➔ Le coupon minimum est d'office de 4% (brut) pour toutes les années suivantes.

Scénario le plus défavorable

Chaque année, la performance du panier est négative ou inférieure à 1%.

- ➔ **Les 6 coupons sont donc de 1% (brut)**, soit un rendement actuariel brut de 0,61%.
- ➔ Comme aucun coupon n'a atteint le niveau Lock-In de 2% (et a fortiori celui de 4%), le coupon minimum est resté fixé à 1% pendant toute la durée de l'investissement.

	Coupon 1	Coupon 2	Coupon 3	Coupon 4	Coupon 5	Coupon 6*
Coupon minimum	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Évolution du panier	-0,25%	0,50%	-1,25%	-4,50%	-5,75%	0,25%
Coupon brut distribué	1%	1%	1%	1%	1%	1%

* Le dernier coupon est distribué au terme d'une période de 18 mois

Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur pourra ne pas recevoir (la totalité de) ses coupons et se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, ce montant pouvant être nul.



Pour quel investisseur?

La distribution régulière de coupons et le droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance font de la COUPON PLUS LOCK-IN NOTE un placement destiné à l'investisseur présentant un **profil conservateur à neutre**. Il peut également convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.

Plus d'informations sur les profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Plan par étapes.

Le pour et le contre...

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> • Droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant. • Distribution de 6 coupons variables d'au minimum 1% (brut) et pouvant grimper jusqu'à un maximum de 8% (brut) en fonction de l'évolution du panier d'actions. Le rendement actuariel brut sera donc compris entre un minimum de 0,61% et un maximum de 7,06%. • Possibilité de voir augmenter le coupon minimum grâce au mécanisme de Lock-In: dès qu'un coupon distribué est égal ou supérieur à un des niveaux Lock-In, successivement fixés à 2% et 4%, ce niveau devient le coupon minimum brut pour tous les coupons suivants. • Instrument financier permettant de tirer parti d'un éventuel redressement des marchés boursiers sans avoir à investir directement en actions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de crédit: en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. • Risque de contre-performance: l'investisseur risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas d'évolution adverse des actions constituant le panier. • Risque de liquidité: rien ne garantit le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces obligations structurées. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance devra donc les vendre au prix du marché, qui pourrait être inférieur à leur valeur nominale. • Risque de marché: le cours de ces obligations structurées peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur et l'évolution générale des taux d'intérêt.



Prospectus

Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus et à considérer la décision d'investir dans ces obligations structurées à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risque".

Le Prospectus est constitué

- du prospectus de base, approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg,
- et des Final Terms datées du 20 juin 2011.

Ces deux documents, rédigés en anglais, ainsi qu'un résumé en français du prospectus de base sont disponibles dans toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions.

Les investisseurs peuvent également consulter notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > MiFID.

Sur base de toutes ces informations, il leur est conseillé de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs propres connaissances et expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis.

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Émetteur: BNP Paribas Fortis Funding, filiale de Fortis Banque SA.

Garant: Fortis Banque SA.

Rating (perspective) du garant: A1 (stable) chez Moody's, AA (négative) chez Standard & Poor's et A+ (stable) chez Fitch.

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0633127542 - Série 717.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais.
- Cotation: Bourse de Luxembourg.



Risque

Les principaux risques que présentent ces obligations structurées sont décrits en page 3.



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces obligations structurées sont destinées à l'investisseur présentant un profil de risque **conservateur à neutre**.

Elles peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.



Durée

Date d'émission et de paiement: 22 juillet 2011.

Date d'échéance: 22 janvier 2018, soit une durée de 6 ans et demi.

Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.



Rendement

- **Droit à 6 coupons variables, compris entre un minimum de 1% et un maximum de 8% (brut)** en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions internationales (voir explications du mode de calcul en page 2).
- Le rendement actuariel brut sera compris entre un minimum de 0,61% et un maximum de 7,06%.
- **Mécanisme de Lock-In: deux niveaux Lock-In successivement fixés à 2% et 4%.**
Dès qu'un coupon distribué est égal ou supérieur à l'un des niveaux Lock-In, ce niveau devient le coupon minimum brut pour tous les coupons suivants.
- Dates de distribution des coupons: 23 juillet 2012, 22 juillet 2013, 22 juillet 2014, 22 juillet 2015, 22 juillet 2016 et 22 janvier 2018.
- Valeur initiale des actions: cours de clôture du 15 juillet 2011.
- Valeurs intermédiaires et finale des actions: 9 juillet 2012, 8 juillet 2013, 8 juillet 2014, 8 juillet 2015, 8 juillet 2016 et 8 janvier 2018.



Frais

Commissions

- **Prix d'émission:** 102% de la valeur nominale (incluant une commission de placement de 2%, à charge de l'investisseur particulier).
- Des commissions relatives à cette transaction sont payées par l'émetteur au distributeur BNP Paribas Fortis au titre de la distribution et/ou structuration des titres, et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1% du capital.

Frais

- **Service financier:** gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.
- **Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%.

Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB sur le marché primaire.
- TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque SA ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque SA ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.